

## Interventions lors de conflits et catastrophes

### Les enjeux

Au lendemain d'une crise, qu'il s'agisse d'une catastrophe ou d'un conflit, l'on ne peut que constater le bouleversement économique et social qui en est la conséquence inéluctable et nous rappelle avec effroi la fragilité des établissements humains et des activités de subsistance. La reconstruction des communautés et le rétablissement des activités de subsistance deviennent des priorités cruciales pour les décideurs et les administrateurs locaux. Dans la reconstruction au lendemain d'une crise, l'objectif prioritaire est de créer des emplois décents. Il est nécessaire que les victimes de la crise et leurs familles puissent retrouver un revenu, leur dignité et leur confiance en soi, et participer à la réconciliation et à la reconstruction de leur communauté. L'emploi contribue à la stabilité à court terme, la réintégration, la croissance économique et une paix durable. Il peut contribuer à : i) soutenir les ex-combattants et les rapatriés durant la mise en place d'initiatives de réintégration durable; ii) rétablir le dividende de la paix dans les communautés les plus touchées par le conflit; et iii) assurer les bases d'une nouvelle trajectoire de développement.

### La réponse de l'OIT

L'OIT a été créée pour répondre à une crise dans le cadre de la reconstruction et du rétablissement de la paix après la Première Guerre mondiale. Ses activités d'intervention en cas de crises se sont intensifiées durant les années 1990, après la mise en place d'un programme pour la réintégration des ex-combattants démobilisés et d'un autre programme sur la formation qualifiante et l'entrepreneuriat dans les pays sortant d'un conflit armé. C'est en 2008 qu'a été créé le programme international sur la réponse aux crises et la reconstruction – le fer de lance de l'intervention de l'OIT lors de catastrophes naturelles et dans les situations d'après conflit. Depuis lors, l'OIT est intervenue dans plusieurs pays touchés par un conflit, notamment le Burundi, la République démocratique du Congo, le Libéria, le Népal, la Sierra Leone et le Sri Lanka, ainsi que des pays touchés par des catastrophes, par exemple la Chine, l'Indonésie, Madagascar, le Pakistan, les Philippines et Haïti, après le séisme de 2010.

Le rôle de l'OIT dans les interventions à l'issue de crises est centré sur la «préparation» ou «l'exercice

d'une influence» pour l'élaboration des programmes internationaux de réponse à la crise et de reconstruction, afin que ces programmes tiennent explicitement compte des questions relatives au travail décent. L'OIT intervient en tant que facilitateur pour la préparation, la réponse initiale, le renforcement des capacités et les partenariats stratégiques, et a pour responsabilité d'aider ses bureaux extérieurs à déterminer les points d'entrée pour le rétablissement des moyens de subsistance et de procéder à l'analyse nécessaire pour apporter une contribution significative dans le cadre de l'initiative «Unité d'action» des Nations Unies. Son intervention est centrée sur:

- **la gestion des connaissances et le renforcement des capacités**, notamment la création d'outils sur mesure et l'élaboration de lignes directrices;
- **l'appui aux activités de réponse à la crise et de préparation au niveau national**, notamment:
  - les évaluations initiales des moyens de subsistance;
  - les conseils en matière politique auprès des mandants et les interventions conduites immédiatement après la crise; et
  - la coopération technique sur la création d'emplois et de travail décent au sortir d'un conflit ou d'une catastrophe.
- **le renforcement des partenariats stratégiques et de la participation aux cadres de coordination des réponses à la crise** avec d'autres organisations de l'ONU et des organisations partenaires.

L'action de l'OIT consiste en:

- **La création d'emplois, de revenus et la réintégration dans les situations post-conflit**: en 2009, le programme a contribué à l'élaboration et au lancement de la Politique des Nations Unies pour la création d'emplois, de revenus, et la réintégration dans les situations post-conflit, accompagnée d'une note de conseils pratiques, à présent mise en œuvre dans un certain nombre de pays. Dans ce cadre, des initiatives destinées à favoriser l'emploi pour consolider la paix et la stabilité dans la Corne de l'Afrique et les pays d'Afrique du Nord ont été lancées en 2011 en partenariat avec l'Union africaine et des organisations intergouvernementales régionales telles que l'Autorité intergouvernementale pour le développement. De plus, le programme met actuellement place avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, le PNUD et le Bureau d'appui à

la consolidation de la paix, un mécanisme pour la création d'emplois dans les situations de fragilité. Le but est de promouvoir des approches communes et une programmation conjointe en vue de la création d'emplois dans les Etats fragiles et les pays ayant connu un conflit, de manière à rationaliser les efforts en coordonnant l'action et à en maximiser l'impact.

- **La réintégration, des ex-combattants, réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans la communauté:** l'OIT fournit un cadre stratégique et des conseils pratiques d'ordre technique sur les moyens de créer des possibilités de travail décent pour les ex-combattants et les membres de leur communauté, afin qu'ils oublient leur passé déchiré par la guerre et se tournent vers un avenir productif.
- **La relance de l'économie locale:** en collaboration avec le groupe des Nations Unies pour le relèvement rapide, l'OIT encourage les possibilités de relance de l'emploi au niveau local, là où intervient finalement la réintégration. A cet égard, les principaux programmes incluent:
  - le renforcement des capacités des parties prenantes locales, y compris le secteur privé;
  - des programmes de développement pris en charge par les communautés et incluant des investissements participatifs dans les infrastructures socio-économiques locales;
  - des programmes de relèvement économique élaborés en consultation avec les parties prenantes locales, conçus pour l'expansion du secteur privé, et des services d'appui à l'emploi direct.
- **La préparation au rétablissement des moyens de subsistance:** l'OIT en partenariat avec le PNUD, la Stratégie internationale des Nations Unies de prévention des catastrophes et le Dispositif mondial de la banque mondiale pour la réduction des effets des catastrophes et de relèvement aide les pays exposés à des risques élevés de catastrophe à mieux se préparer et réduire la vulnérabilité des moyens de subsistance.
- **L'évaluation des conséquences d'une catastrophe:** dans le cadre de l'approche des Nations Unies, de la Banque mondiale et de l'Union européenne, pour l'évaluation préliminaire des dommages et des besoins, et en étroite collaboration avec les gouvernements respectifs, l'OIT centre son attention sur les conséquences des catastrophes sous l'angle de la perte de travail et des moyens de subsistance et les besoins afférents. Les évaluations conjointes au lendemain d'une catastrophe constituent une étape décisive vers l'harmonisation de l'attribution des ressources financières pour la reconstruction après une catastrophe, afin d'aider les personnes à retrouver un travail. Ces évaluations constituent un socle solide pour l'étape suivante – l'élaboration conjointe de stratégies et de projets dans les zones rurales et

urbaines afin de rétablir la production locale, reconstituer les réseaux économiques et commerciaux, revitaliser les marchés locaux et relancer la demande de services et produits locaux.

## Principaux outils et ressources

International Labour Office (ILO); Food and Agriculture Organization (FAO). 2009. *The livelihood assessment toolkit: Analysing and responding to the impact of disasters on the livelihoods of people* (Rome, FAO; Geneva, ILO).  
[http://www.fao.org/fileadmin/templates/tc/tce/pdf/LAT\\_Brochure\\_LoRes.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/tc/tce/pdf/LAT_Brochure_LoRes.pdf)

United Nations. 2009. *United Nations policy for post-conflict employment creation, income generation and reintegration* (Geneva).  
[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_ent/---ifp\\_crisis/documents/publication/wcms\\_117576.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_crisis/documents/publication/wcms_117576.pdf)

International Labour Office (ILO). 2010a. *Socio-economic reintegration of ex-combatants: Guidelines* (Geneva).  
[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/instructionalmaterial/wcms\\_141276.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/instructionalmaterial/wcms_141276.pdf)

—. 2010b. *ILO's role in conflict and disaster settings: Guides and toolkit* (Geneva).  
[http://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Instructionalmaterials/WCMS\\_141275/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Instructionalmaterials/WCMS_141275/lang--en/index.htm)

—. 2010c. *Prévention et résolution des conflits violents et armés : Manuel de formation à l'usage des organisations syndicales* (Genève).  
[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/instructionalmaterial/wcms\\_141272.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/instructionalmaterial/wcms_141272.pdf)

—. 2010d. *Local economic recovery in post-conflict: Guidelines* (Geneva).  
[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/instructionalmaterial/wcms\\_141270.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/instructionalmaterial/wcms_141270.pdf)

—. A paraître. *Multi-hazard business continuity management*.



Alfredo Lazarte Hoyle  
Directeur, Programme international  
de réponse aux crises, de prévention  
et de relèvement

Nous contacter:  
Programme international  
de réponse aux crises,  
de prévention et de relèvement  
Secteur de l'emploi  
Bureau international du Travail  
4, route des Morillons  
CH-1211 Genève 22 / Suisse  
Tél: +41 22 799 6111  
Courriel: [ilocrisis@ilo.org](mailto:ilocrisis@ilo.org)  
[www.ilo.org/employment/areas/  
crisis-response/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/employment/areas/crisis-response/lang--fr/index.htm)